

MIEUX SE NOURRIR

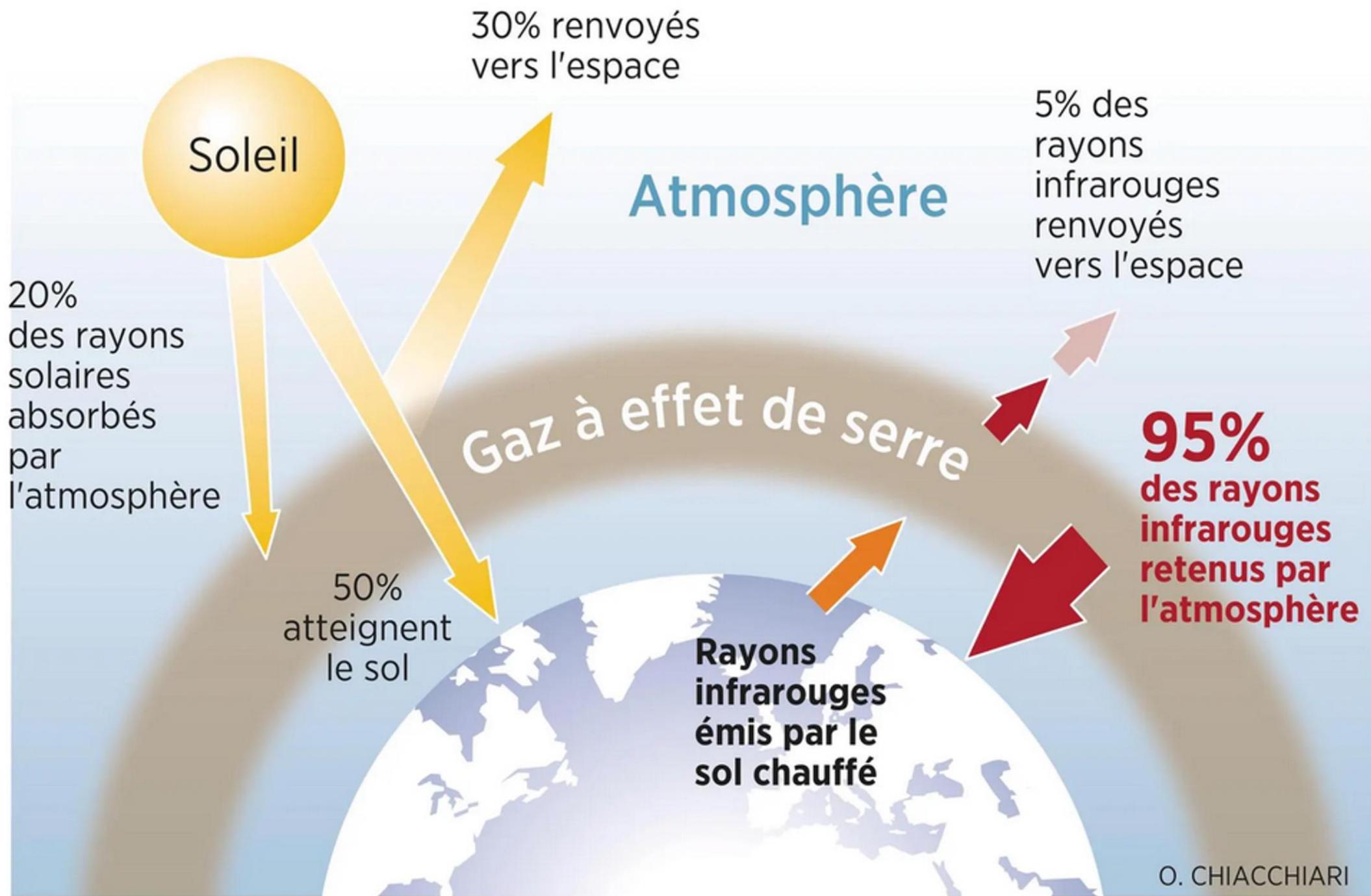


Sommaire du webinaire

- Pourquoi ? Le sens de la démarche de la planification écologique
- Mieux se nourrir : les enjeux nationaux
- Mieux se nourrir : les enjeux en Bourgogne-Franche-Comté
- Témoignages et échanges via le chat en ligne

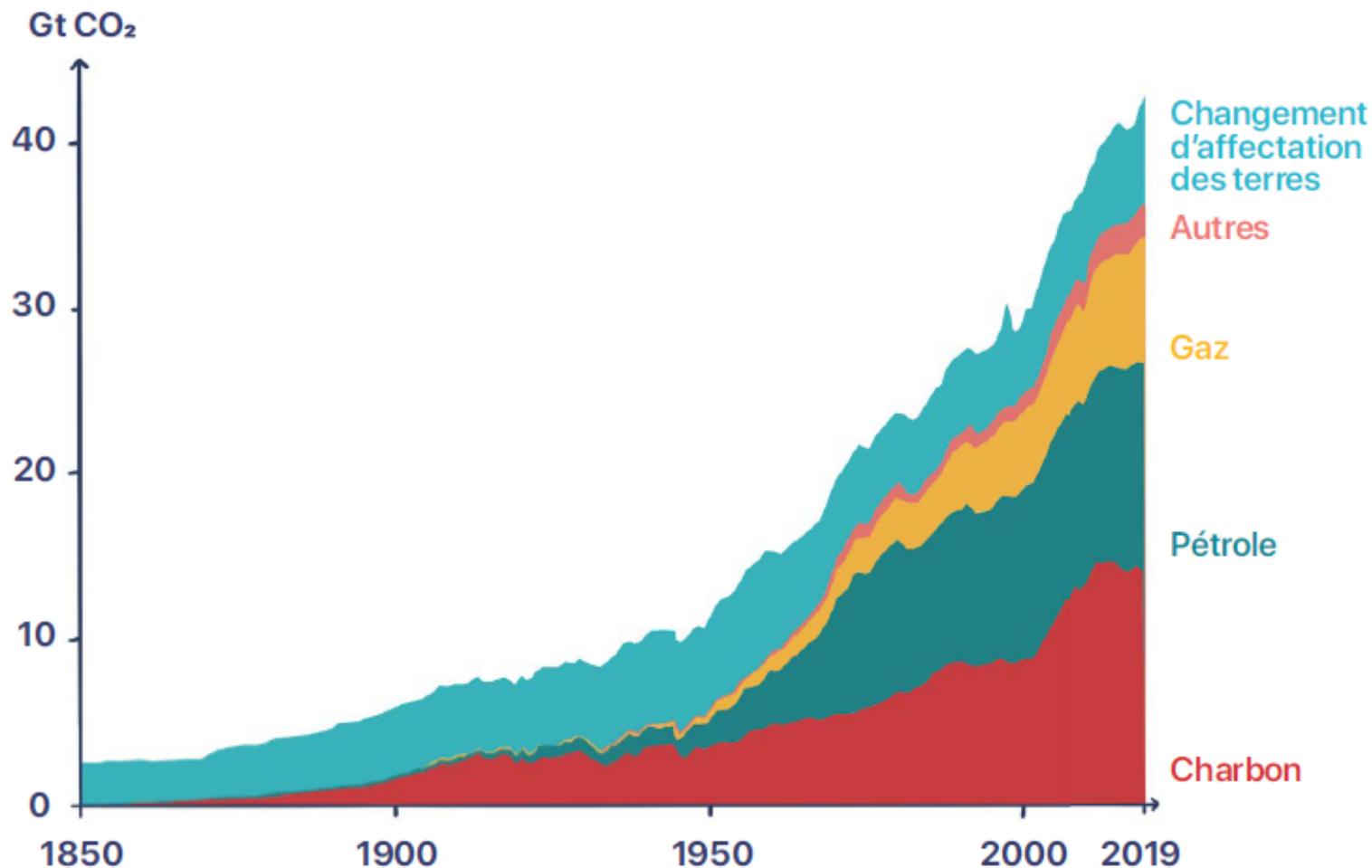
Pourquoi ?

**Le sens de la
démarche de
planification
écologique**



SOURCES D'ÉMISSIONS DE CO₂ MONDIALES

Émissions mondiales annuelles



Source : © Global Carbon Project • Data : CDIAC/GCP/UNFCCC/BP/USGS, 2020

INVENTONS
NOS VIES
BAS CARBONE

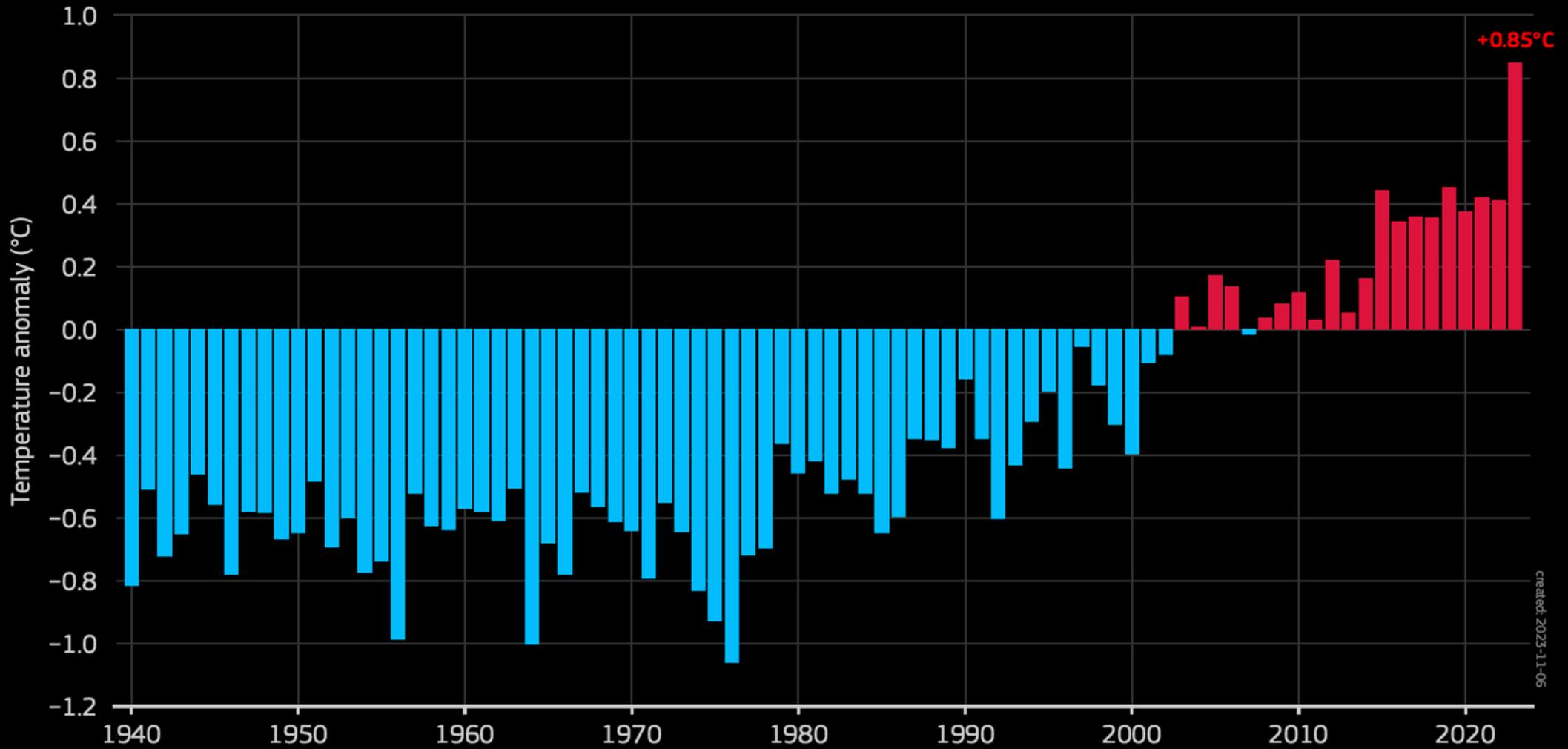
GLOBAL SURFACE AIR TEMPERATURE ANOMALIES • OCTOBER

Data: ERA5 • Reference period: 1991-2020 • Credit: C3S/ECMWF



Climate Change Service

climate.copernicus.eu



created: 2023-11-05



PROGRAMME OF THE EUROPEAN UNION





+5°C
En 10 000 ans



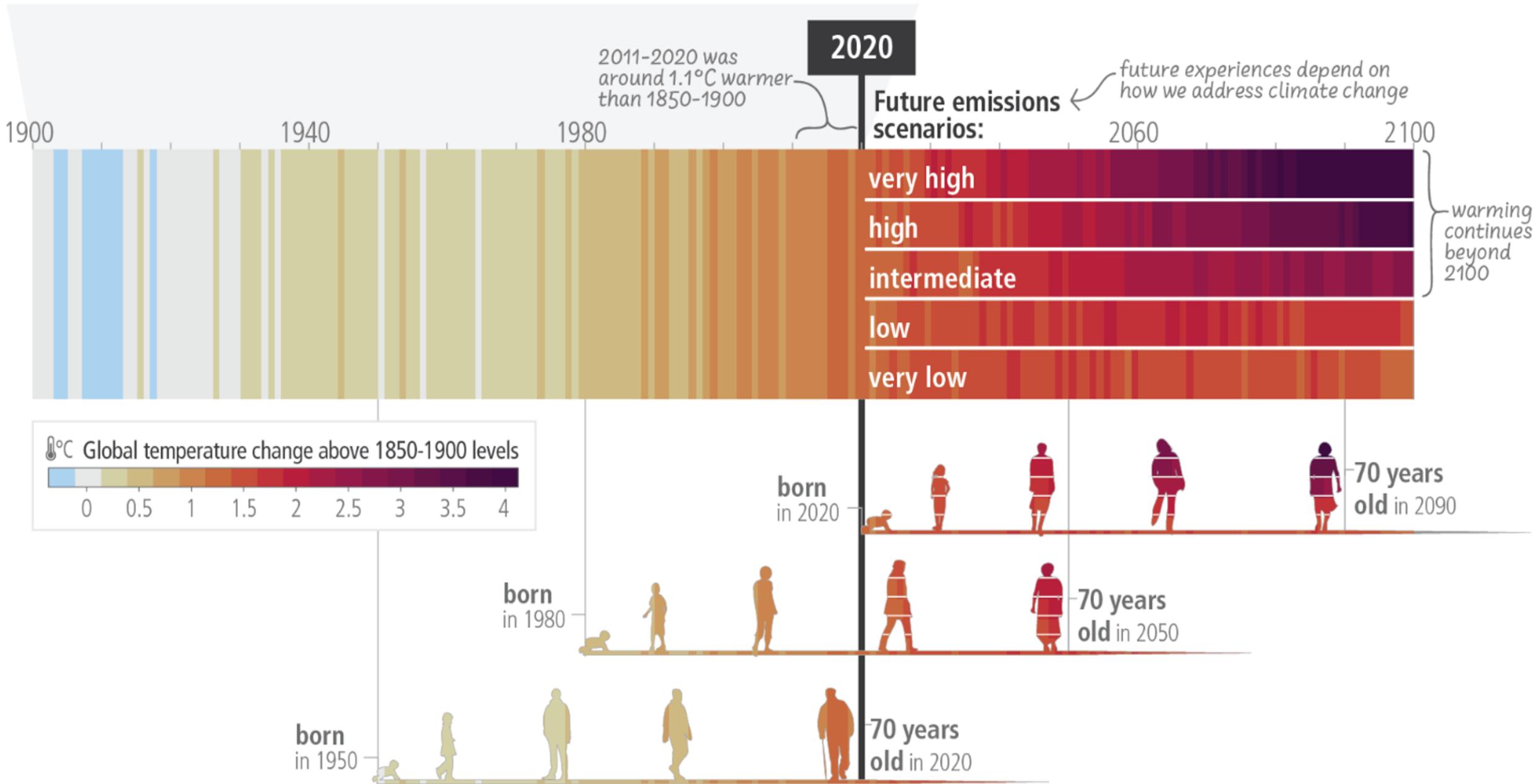
+2 à +4°C
En 250 ans

?

-20 000 ans
Dernière période glaciaire

-10 000 ans à Aujourd'hui
Période interglaciaire

2050
2100



2020

2011-2020 was around 1.1°C warmer than 1850-1900

future experiences depend on how we address climate change

Future emissions scenarios:

very high

high

intermediate

low

very low

warming continues beyond 2100



born in 2020

70 years old in 2090

born in 1980

70 years old in 2050

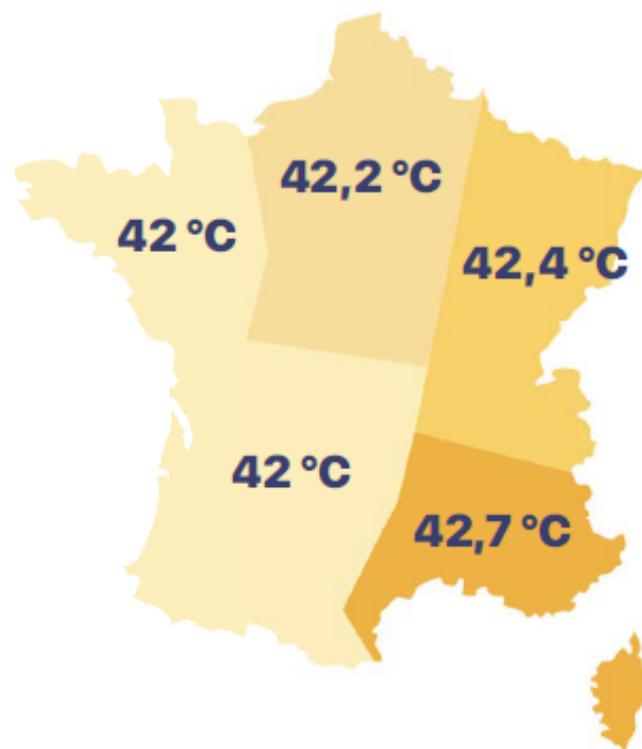
born in 1950

70 years old in 2020

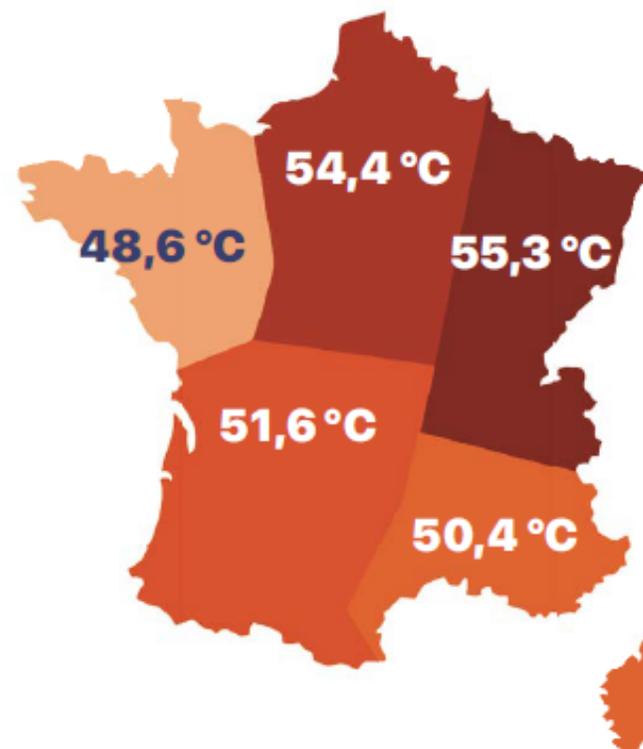
SOMMES-NOUS DIRECTEMENT CONCERNÉS ?

+4°C en 2100, cela signifie :

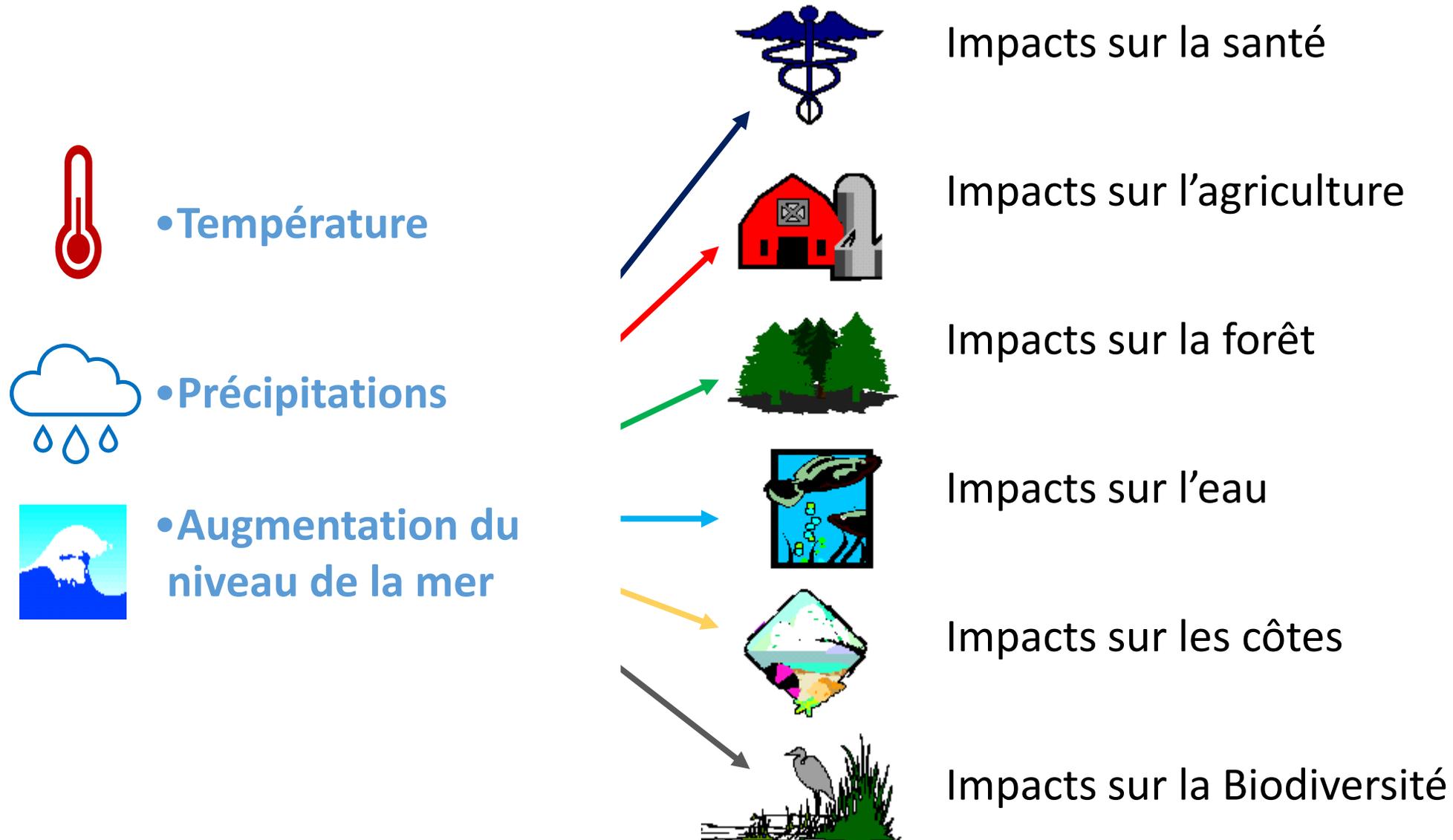
**Les records observés
entre 1950 et 2005**



**Les records possibles
autour de 2100**



Principaux Impacts du changement climatique



En France

Population bas
CSP
50%



14 kg de
CO₂/jour/pers

Gaz à effet
de serre

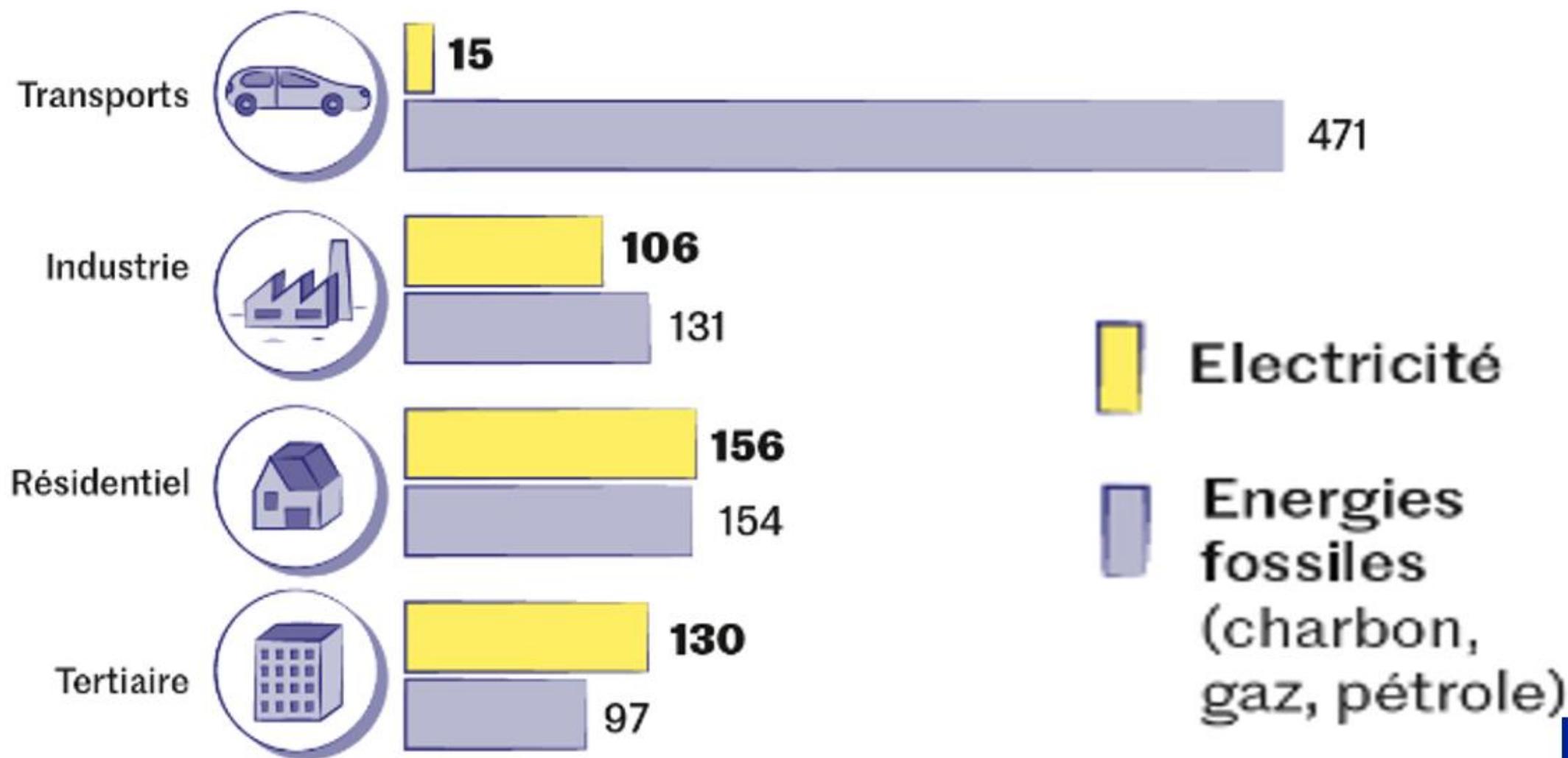
30 kg de
CO₂/jour/pers

10% Population CSP+

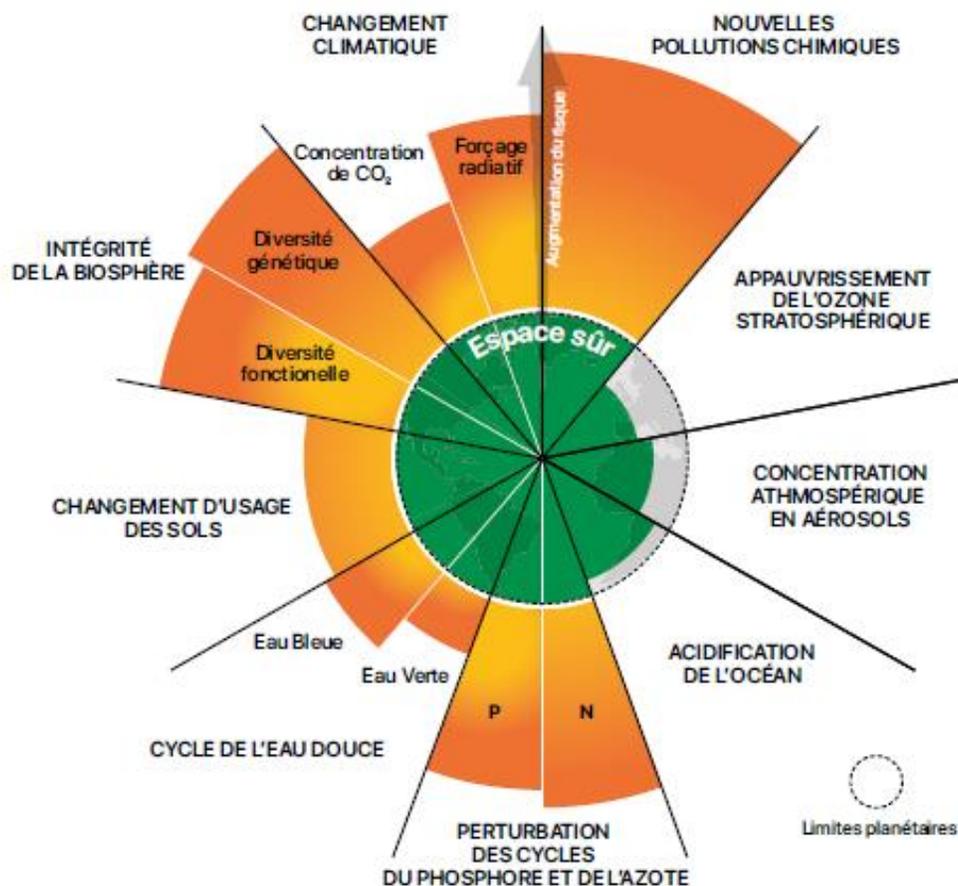


70 kg de CO₂/jour/pers

Consommation d'électricité et d'énergies fossiles par secteur en France en 2022



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE N'EST QU'UNE DES LIMITES PLANÉTAIRES



**La
biodiversité
est
essentielle à
l'existence
humaine
(santé,
fertilité des
sols,-
pollinisation**

...

Biodiversité, un déclin irrémédiable?

Elle repose sur trois niveaux interdépendants



Près de **2 millions**

d'espèces découvertes, c'est-à-dire décrites scientifiquement

Un taux d'extinction qui s'accélère en 2019 : selon un rapport, **un million** d'espèces animales et végétales pourraient disparaître dans les prochaines décennies



Les causes



**Dégradation
des terres et
artificialisation
des sols**



**Pratiques
agricoles
intensives et
déforestation**



**Changement
climatique**



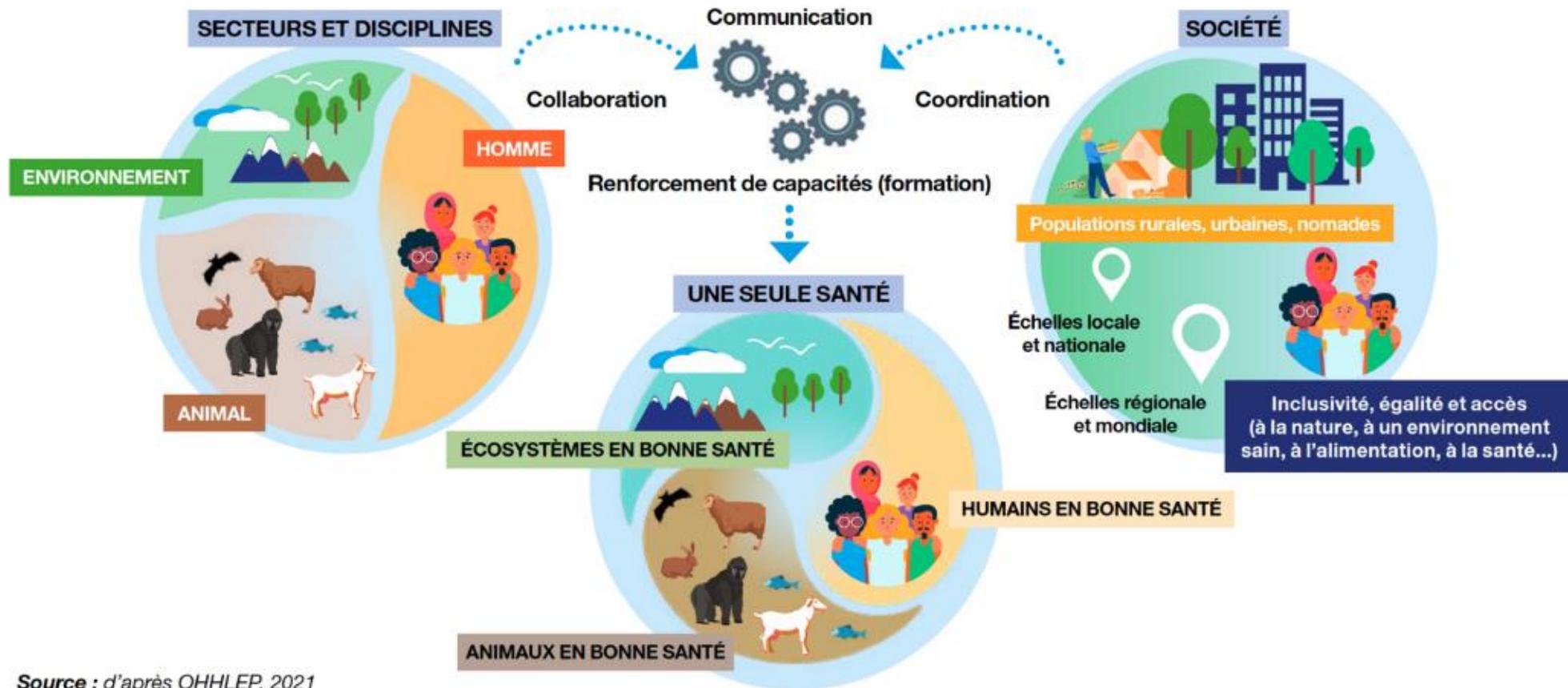
Pollution



**Espèces
exotiques
envahissantes**

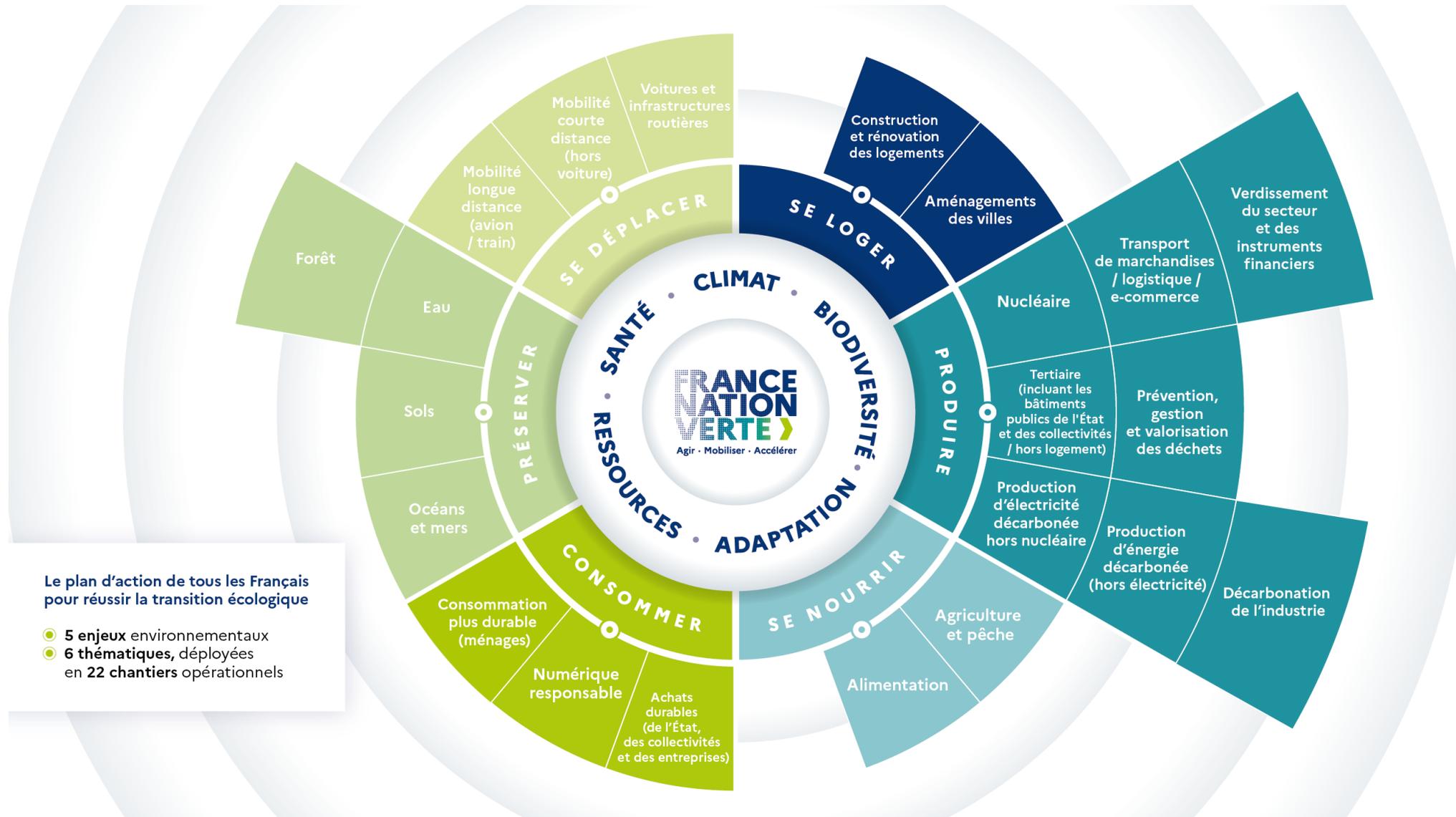
**20% des espèces
pourraient
disparaître dans les
prochaines
décennies**

"UNE SEULE SANTÉ" ("ONE HEALTH")



Source : d'après OHHLEP, 2021

Un plan pour agir plus vite, de manière cohérente, et juste

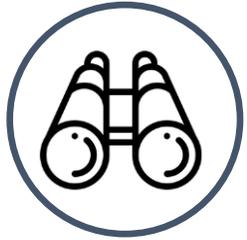


Mieux se nourrir

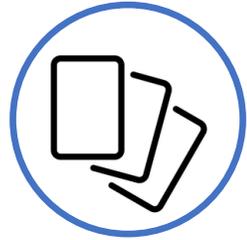
**Les enjeux
nationaux**

Introduction aux panoramas des leviers du
Secrétariat Général à la Planification Ecologique

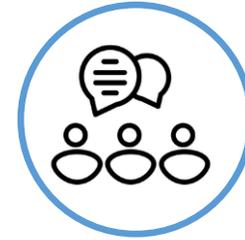
Les 4 piliers de la COP



Une vision tangible des **leviers et de la marche à franchir** à la maille régionale



Le constat des priorités pour l'action territoriale reposant sur un **diagnostic issu de tous les échelons des collectivités**



A l'initiative des acteurs régionaux, des **débats et travaux mobilisant l'ensemble des parties prenantes** (entreprises, citoyens, acteurs publics...)

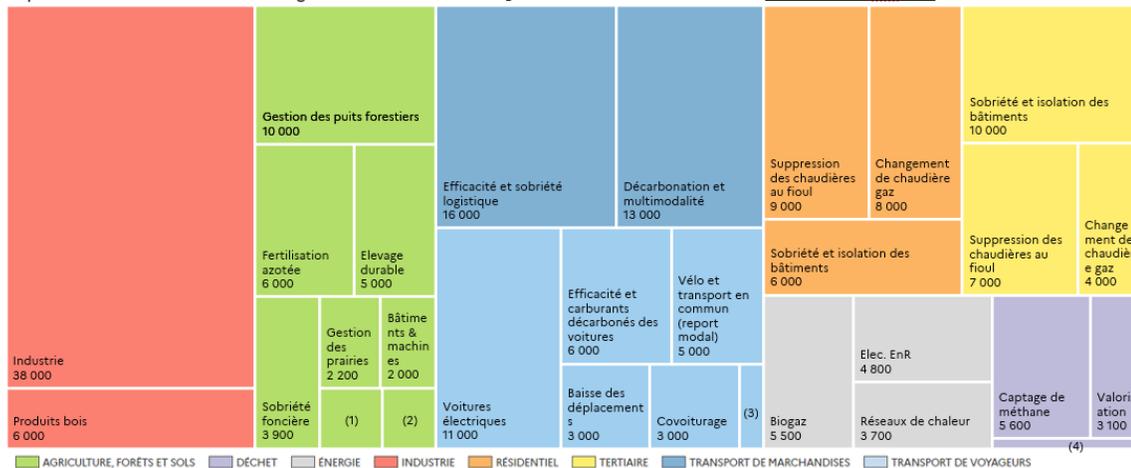


Une focalisation sur les **actions concrètes à mener** et l'amplification de la feuille de route pour 2030

Vision tangible des leviers | des objectifs territoriaux indicatifs, cohérents avec les cibles nationales, comme base de discussion

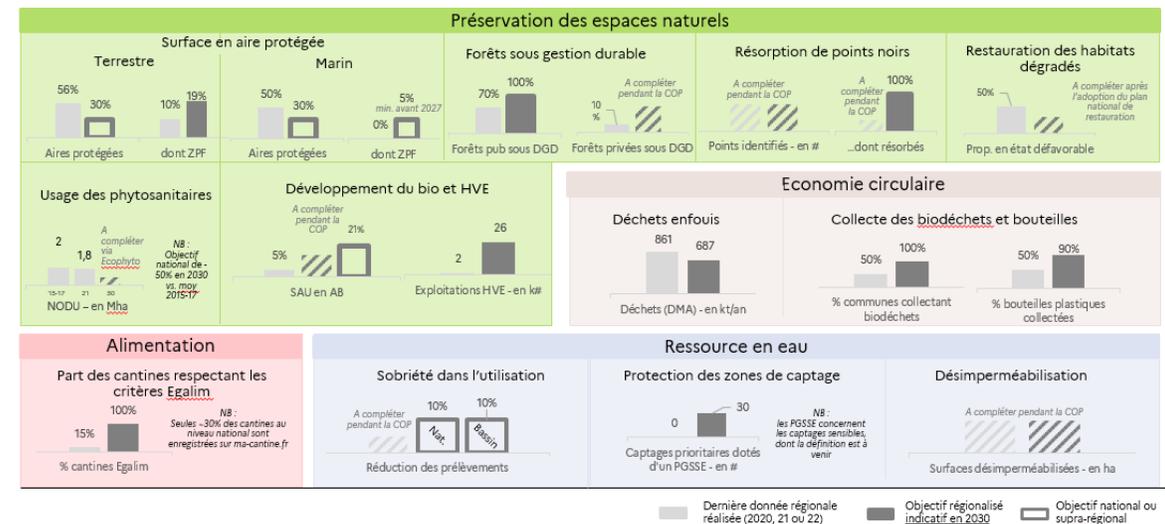
Panorama des leviers de décarbonation

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030 - SNBC Version Run 1 bis



(1) Gestion des haies : 1500 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 1300 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 800 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets : 600 ktCO₂e.

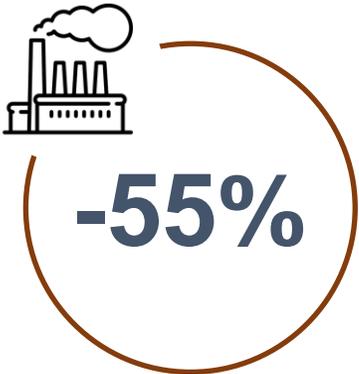
Panorama des leviers de biodiversité et gestion des ressources



=> Accès au simulateur en ligne

La France s'est dotée d'objectifs ambitieux en matière de décarbonation et de préservation de la biodiversité

Stratégie Nationale Bas Carbone



De gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 en émissions nettes¹

Faire davantage en 7 ans ce que nous avons fait ces 33 dernières années

Stratégie Nationale Biodiversité



Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité

Déployer des aires protégées, lutter contre l'artificialisation, accélérer la transition agroécologique, lutter contre les pollutions...



Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible

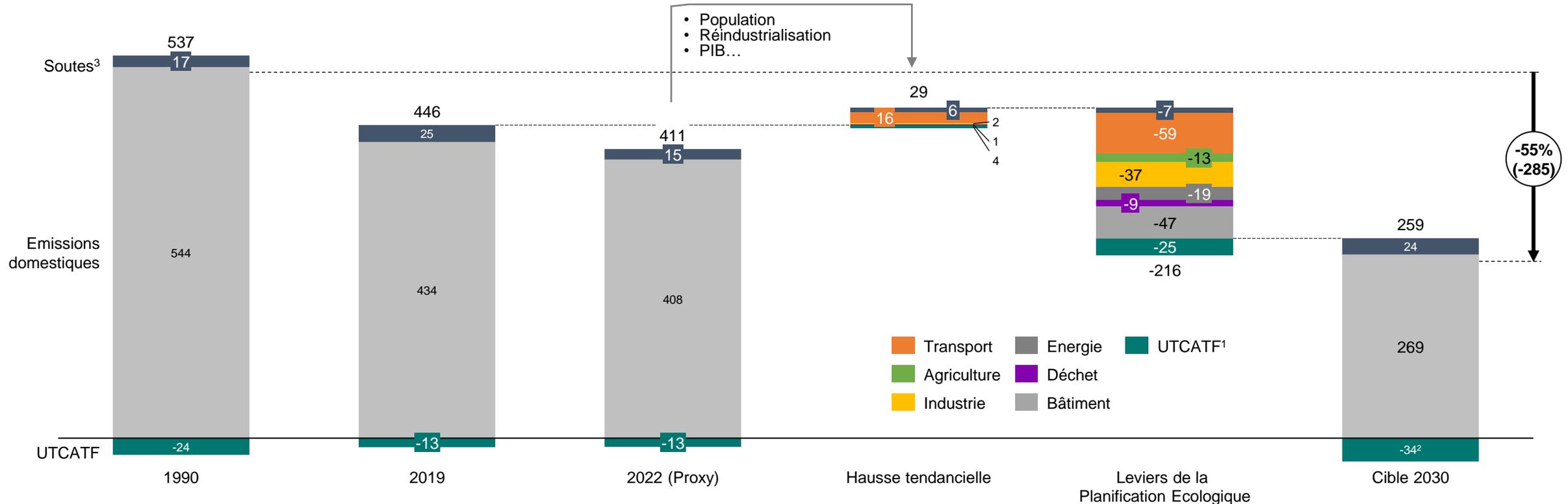
Restaurer les écosystèmes et les continuités écologiques, renforcer la résilience du système forestier, protéger les espèces menacées...



Mobiliser tous les acteurs

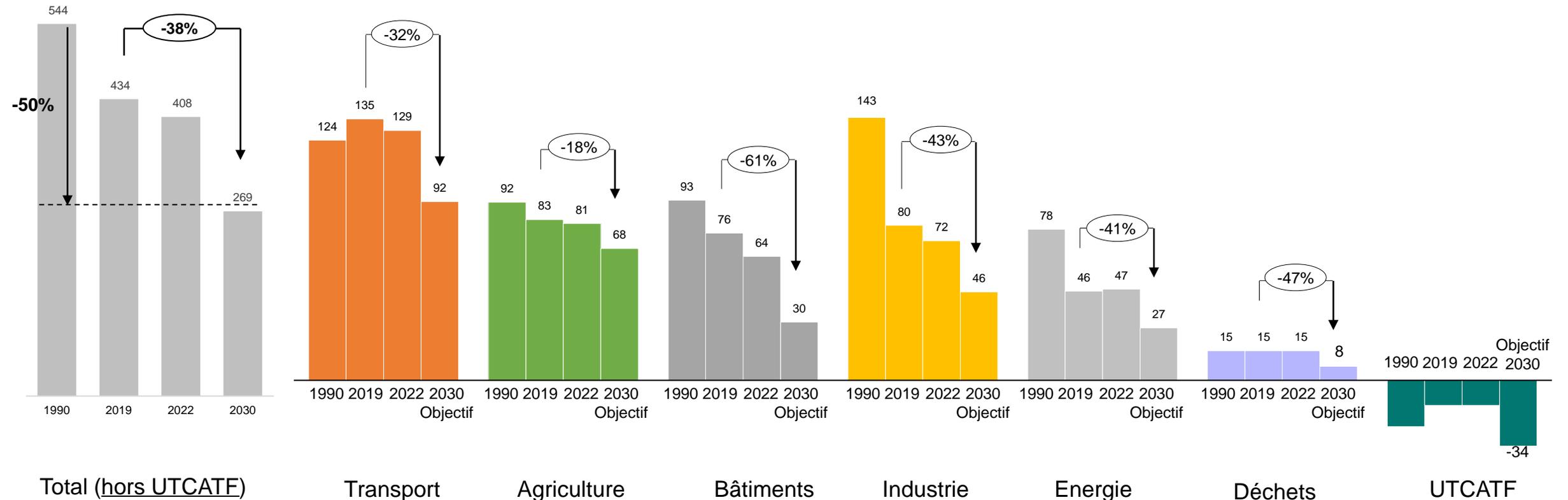
Un objectif de réduction de gaz à effet de serre depuis 1990 de -55% sur le périmètre national (hors soutes)

Emissions de GES historiques et projetées sur le périmètre de l'inventaire national (émissions domestiques et UTCATF¹, périmètre Kyoto) et des soutes aériennes et maritimes internationales (MtCO₂e/an)



L'ensemble des secteurs est mis à contribution, dans des proportions différentes en fonction des leviers disponibles

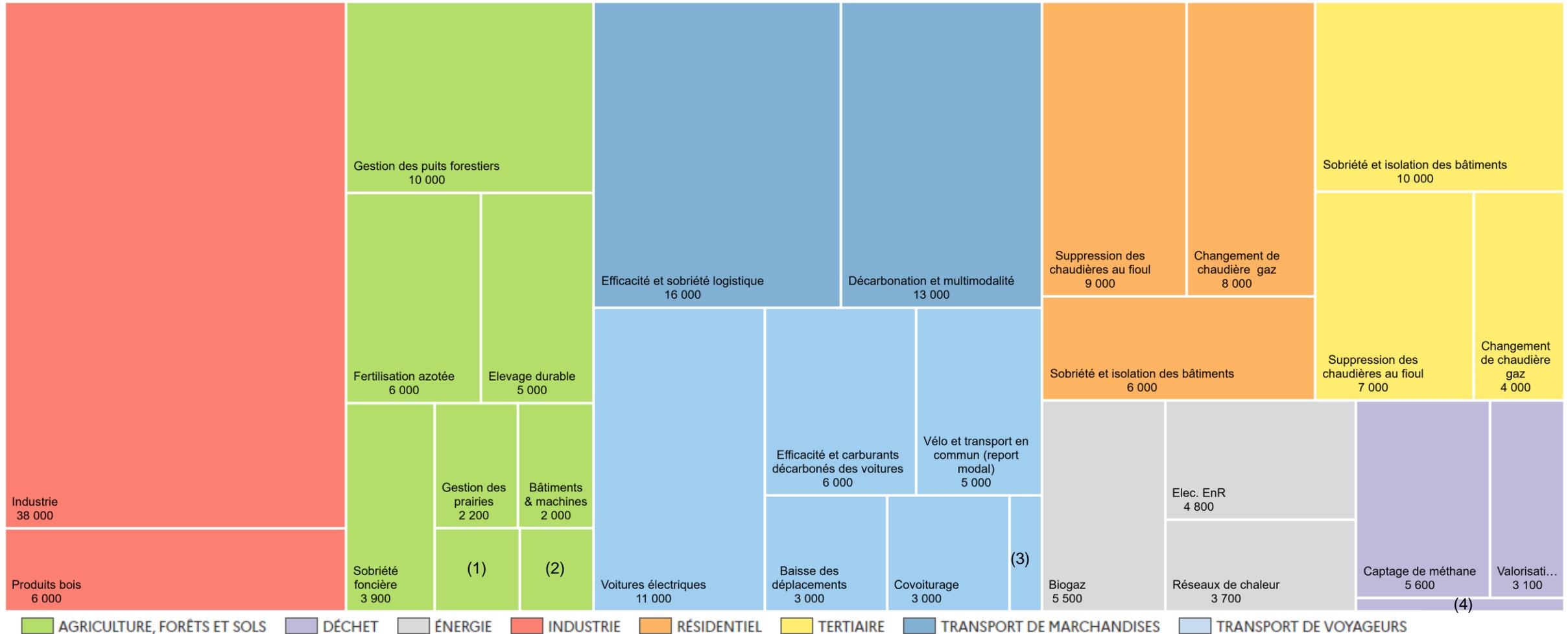
Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO₂e) - SNBC Version Run 1 bis



1. UTCATF : Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie – puits de carbone - Sources : CITEPA ; Note : Transports hors soutes internationales (25MtCO₂ en 2019)

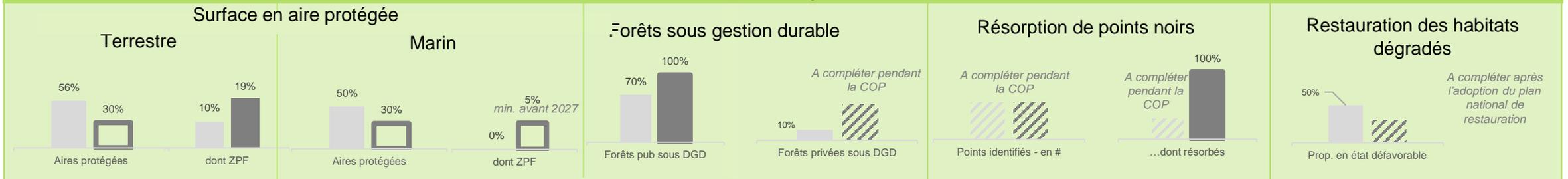
Panorama des leviers de décarbonation adapté à la territorialisation

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030 - SNBC Version Run 1 bis

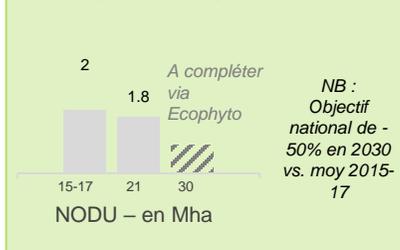


Panorama des leviers de la biodiversité et la gestion des ressources – ex. pour *une région test*

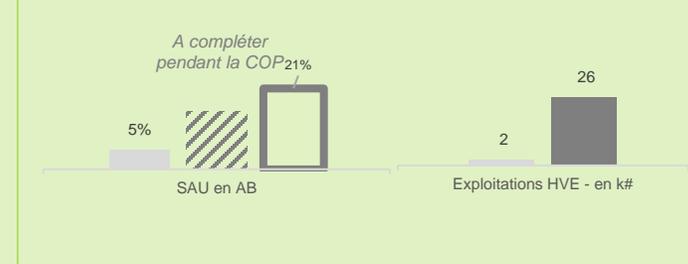
Préservation des espaces naturels



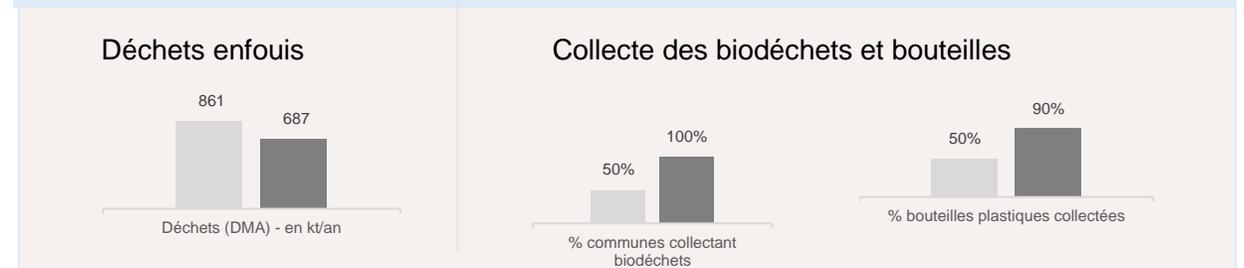
Usage des phytosanitaires



Développement du bio et HVE



Economie circulaire



Alimentation

Part des cantines respectant les critères Egalim



Ressource en eau



« Mieux se nourrir » concerne 6 leviers des panoramas des COPs

Transport de voyageurs

1. Véhicules électriques
2. Bus et cars décarbonés
3. Réduction du besoin de déplacements
4. Covoiturage
5. Report modal
6. Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

Transport de marchandises

7. Fret décarboné et multimodalité
8. Efficacité et sobriété logistique

Bâtiments

- Résidentiel*
9. Sobriété et isolation
 10. Suppression des chaudières au fioul
 11. Changement de chaudière gaz
- Tertiaire*
12. Sobriété et isolation
 13. Suppression des chaudières au fioul
 14. Changement de chaudière gaz

Energie

15. Electricité renouvelable
16. Biogaz
17. Réseaux de chaleur décarbonés

Industrie

18. Grands sites industriels
19. Industrie diffuse
20. Produits bois

Agriculture et sols

21. Changements de pratiques de fertilisation azotée
22. Elevage durable
23. Bâtiments & Machines agricoles
24. Gestion des haies
25. Gestion des prairies
26. Pratiques stockantes
27. Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
28. Agriculture biologique et de HVE

Espaces naturels

29. Sobriété foncière
30. Gestion des puits forestiers
31. Forêts sous gestion durable
32. Points noirs prioritaires de continuité écologique
33. Surface en aire protégée
34. Restauration des habitats naturels

Alimentation

35. Loi Egalim / Climat et Résilience

Eau

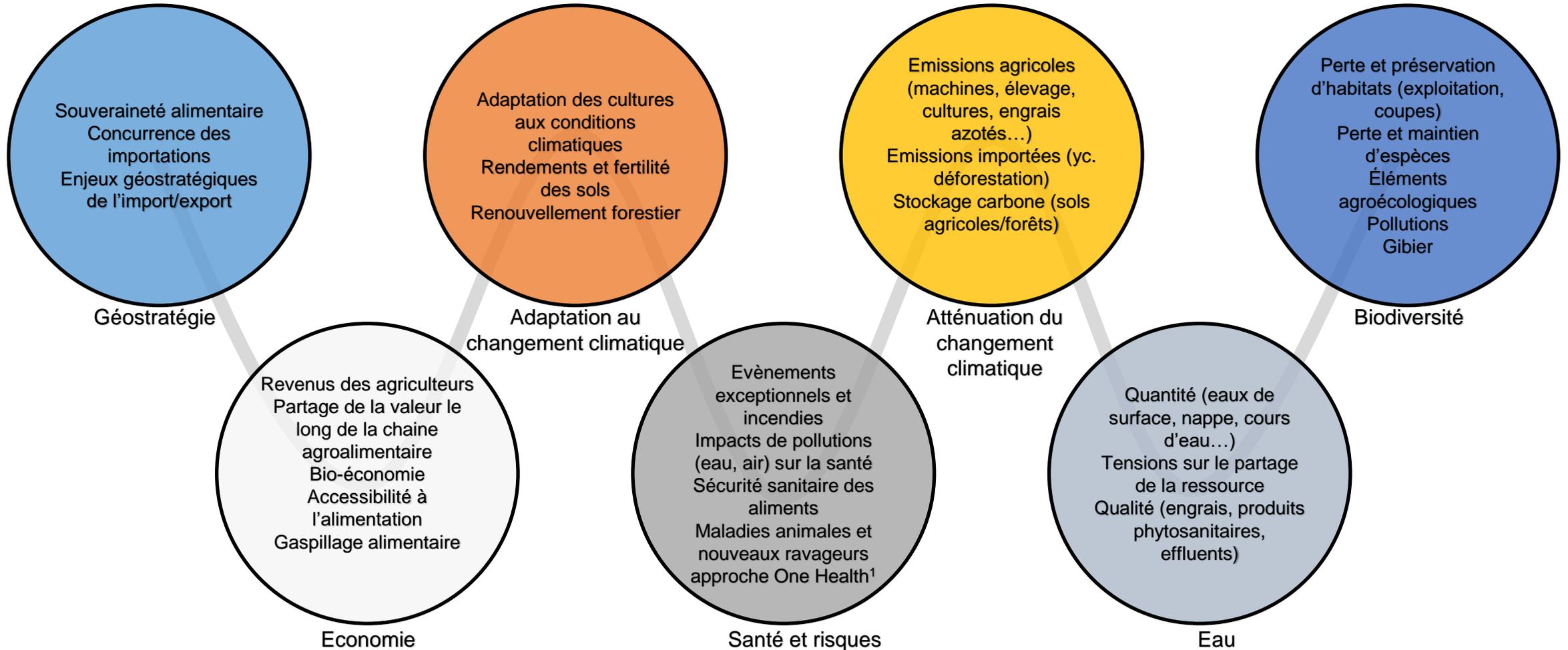
36. Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
37. Protection des zones de captage d'eau
38. Désimperméabilisation des sols

Déchets

39. Captage de méthane dans les ISDND
40. Valorisation matière des déchets
41. Prévention des déchets
42. Mise en décharge
43. Taux de collecte

Agriculture et
espaces naturels

Agriculture et espaces naturels à la croisée de multiples enjeux



Agriculture

Trois types de leviers sont liés à l'agriculture dans les panoramas

Leviers de réduction des gaz à effet de serre émis par l'agriculture (mais pas que...)

Fertilisation azotée
(émissions de N₂O)

Elevage durable
(émissions de CH₄)

Bâtiments et machines agricoles
(émissions de CO₂)

Leviers d'augmentation de la capacité des sols à capturer du carbone (mais pas que...)

Gestion des haies

Gestion des prairies

Pratiques stockantes

Autres leviers plutôt liés à la biodiversité et à la santé (mais pas que...)

Usage des phytosanitaires

Agriculture biologique

Panorama des leviers de décarbonation

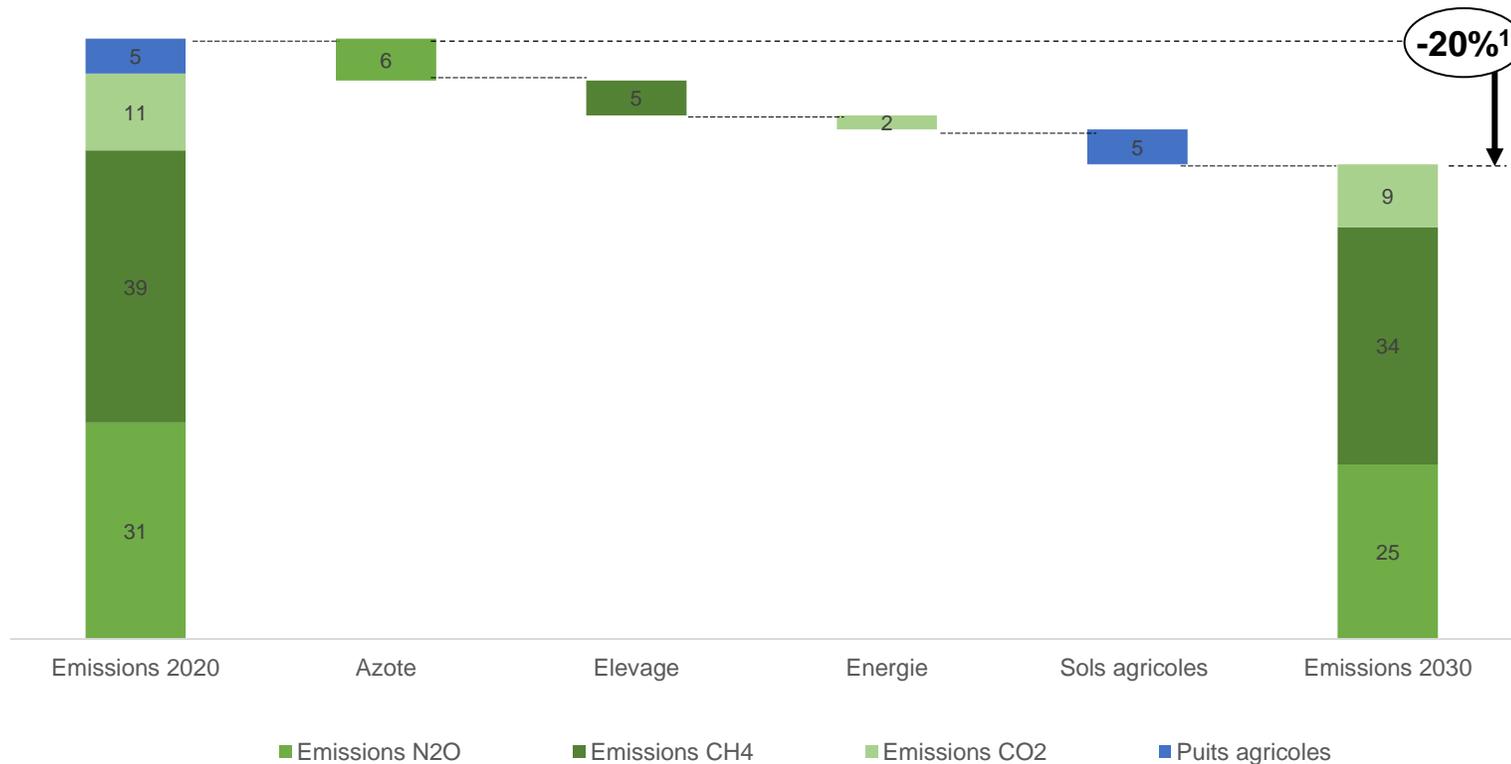
Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources

La baisse des émissions n'implique pas la baisse de l'activité agricole

Agriculture

Les leviers agriculture concernent les émissions directes des pratiques agricoles et les puits agricoles

Emissions annuelles nationales de GES – secteur agriculture (en MtCO₂e)



Emissions directe : émissions de gaz à effet de serre directement (scope 1) liées à l'agriculture :

- Emissions de protoxyde d'azote (N₂O) des cultures
- Emissions de méthane (CH₄) de l'élevage
- Emissions liées à l'énergie (combustion de carburants fossiles en CO₂) des engins et chaudières agricoles

Ne sont donc pas considérées les émissions indirectes issues de :

- La fabrication des intrants (engrais minéraux) – celles-ci sont considérées dans le thème industrie si les engrais sont produits en France
- La déforestation importée, qui ne sont pas considérées dans l'exercice portant sur les émissions domestiques uniquement

Puits agricoles : capture de carbone au travers de pratiques agricoles qui permettent de capturer et stocker du CO₂ présent dans l'atmosphère

[Pour plus d'informations sur la planification écologique dans l'agriculture](#)

Agriculture

Levier : Fertilisation azotée

Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur un changement des pratiques de fertilisation azotée (engrais azotés)

Enjeu : l'azote est un élément central dans la croissance des cultures et c'est pourquoi depuis toujours les apports d'azote sont épandus sur les parcelles agricoles, avec néanmoins une forte massification après guerre, via l'utilisation d'engrais minéraux industriels

Cette pratique entraîne des émissions de protoxyde d'azote (N₂O), puissant gaz à effet de serre

Ces émissions sont responsables de 7% des émissions nationales de GES

Cible nationale et implications

Constat : la consommation d'engrais azotés stagne à l'échelle du territoire depuis 2010. Elle a juste baissé de 12% en 2022 lorsque les prix des engrais ont fait +250%

Cible 2030 : **réduire de 30% les apports d'azote minéral** vs. 2020

Solutions : si l'azote est nécessaire au maintien du rendement agricole, des leviers techniques d'optimisation existent

- Raisonner le niveau des doses appliquées (agriculture de précision)
- Modifier le type d'engrais utilisé (plus d'ammonitrates, moins d'urée et de solutions azotées)
- Augmenter les cultures de légumineuses (« fixation symbiotique »)
- Utiliser des matières fertilisantes d'origines résiduelles (boues, digestats, composts)

Clé de répartition territorialisation

Régional

Clé de répartition : Tonnes de fertilisation azotée consommée

Source : UNIFA - [Lien](#)

Départemental

Clé de répartition : Emissions de N₂O dans le secteur agricole

Source : CITEPA - [Lien](#)

Note :

- Lors de l'exercice de départementalisation, il a été identifié que les émissions de N₂O liées à l'agriculture étaient une meilleure clé de répartition que les lieux de livraison d'engrais azotés (écart livraison / consommation)
- Il y a donc un décalage entre les panoramas régionaux (clé : livraison d'engrais) et les départementaux (clé : émissions N₂O) qui sera résorbé lors de la prochaine actualisation des données

Agriculture

Levier : Fertilisation azotée

Rôle des acteurs et principales mesures existantes

• Rôle des collectivités :

- Aides à l'investissement pour l'amélioration environnementale des exploitations, accompagnement à l'installation de projets agroécologiques
- Récupération et valorisation des déchets organiques
- Promotion de légumineuses et produits bio dans la commande publique et la restauration collective
- Incitation au déploiement de MAEC en faveur de la réduction de la fertilisation par l'accompagnement des systèmes vertueux

• Rôle des filières / entreprises / exploitations :

- Contractualiser de l'amont à l'aval de la filière agriculture et la valorisation de produits issus de démarches agroécologiques
- En lien avec les émissions industrielles, décarbonation du processus de fabrication des engrais inorganiques (hydrogène vert)

• Rôle de l'Etat :

- Plan National de Réduction des Polluants Atmosphériques (PREPA)
- Plan protéines végétales et appui à la filière légumineuses
- Plan de souveraineté en azote

• Rôle des citoyens :

- Privilégier l'achat de produits alimentaires issus d'une agriculture plus durable et moins consommatrice d'intrants industriels (biologique, HVE, ..)
- Intégration de légumineuses dans les habitudes alimentaires

Agriculture

Levier : Elevage durable

Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur la transition progressive vers un modèle d'élevage plus durable, plus autonome, moins émetteur et au service des écosystèmes

Enjeu : La fermentation des aliments lors de la digestion des ruminants (fermentation entérique) et celle des déjections (fumiers et lisiers) sont source d'émissions de méthane (CH₄), puissant gaz à effet de serre. L'élevage est ainsi directement responsable de 9% des émissions nationales (85% liées aux bovins)

L'élevage structure les paysages et l'agriculture, avec des impacts indirects positifs

- Valorisation des prairies et stockage de carbone : 5 MtCO_{2e} stockés en 2021, soit ~10% des émissions directes de l'élevage
- Emissions évitées grâce à la production de biogaz (remplacement du gaz naturel) et à la fertilisation organique (remplacement des engrais minéraux)

Cible nationale et implications

Constat : Le cheptel bovin diminue ces dernières années (-2,2%/an depuis 2016) et la balance commerciale se dégrade

Cible 2030 : Le plan prévoit :

- une part plus importante d'élevage durable (e.g. à l'herbe)
- une relocalisation d'une partie de l'engraissement
- **un ralentissement de la baisse du cheptel d'ici 2030 (-0,8%/an soit un rythme 3x plus faible que la tendance actuelle de décapitalisation)**

Solutions :

- Accompagner les exploitations vers les modèles les plus vertueux : matières premières moins impactantes, optimisation de l'alimentation...
- Maximiser les externalités positives de l'élevage : consommer des légumineuses fourragères locales, faire pâturer des jachères / couverts, valoriser les effluents (méthanisation, engrais)
- Faire du consommateur un allié : diversifier les sources de protéines, orienter vers la consommation de viande locale, durable et de meilleure qualité

Clé de répartition

Régional et départemental

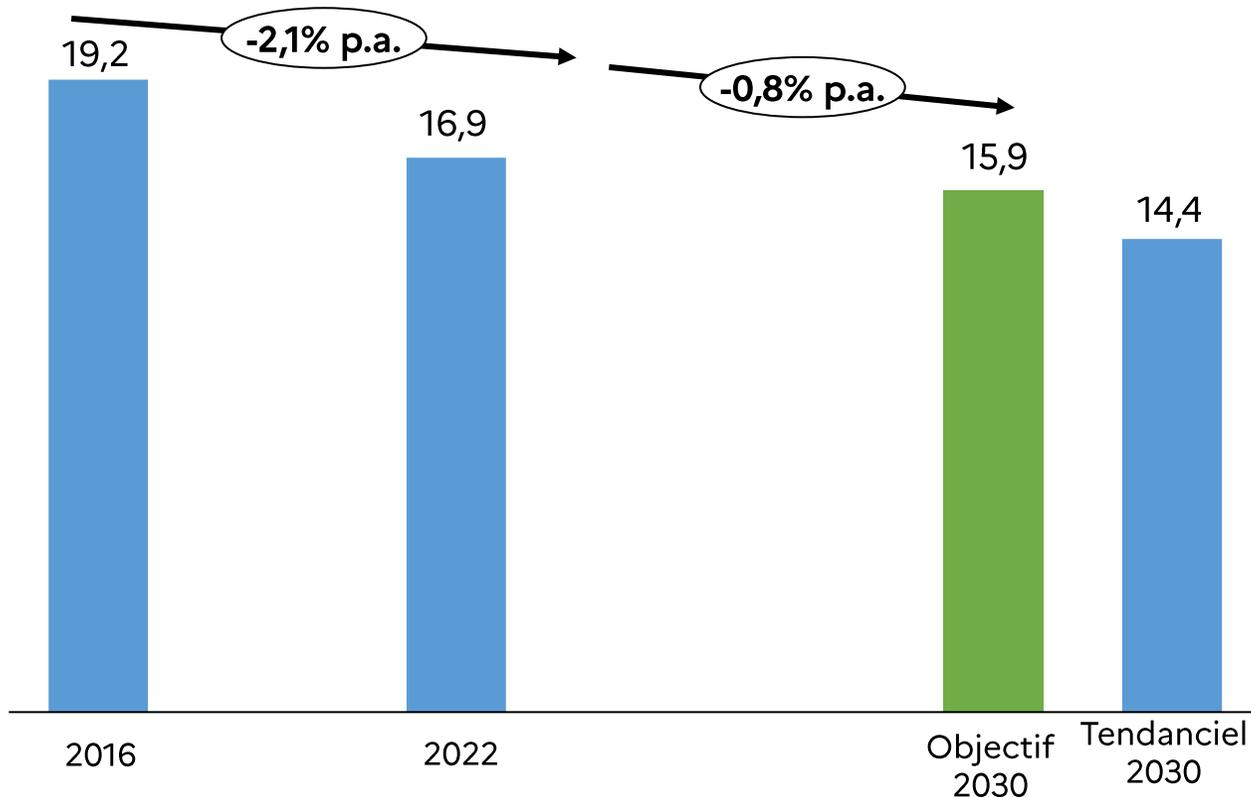
Clé de répartition : Taille du cheptel bovin

Source : AGRESTE - [Lien](#)

Agriculture

Zoom sur la baisse des cheptels : ça n'est pas le plan!

Effectifs bovins dans les exploitations en fin d'année – (Millions de têtes, SAA, Agreste)



Le plan prévoit des cheptels bovins moins importants en 2030 qu'en 2019...

- Liées aux surfaces disponibles en prairies, à l'autonomie protéique, à la prise en compte du tendanciel...

... mais à un rythme de baisse 3x plus faible que le rythme de décapitalisation constaté ces dernières années !

Objectifs

- Freiner la décapitalisation de nos élevages
- Aider à la transmission et à l'installation y compris dans des territoires en voie de céréalisation
- Substituer les importations

Agriculture

Levier : Elevage durable

Rôle des acteurs et principales mesures existantes

• Rôle des collectivités :

- Incitation au déploiement de MAEC¹ en faveur de la réduction de la fertilisation par l'accompagnement des systèmes vertueux
- Aides à l'investissement pour l'amélioration environnementale des exploitations, accompagnement de projets agroécologiques
- Récupération et valorisation des déchets organiques
- Promotion de légumineuses et viande issue d'élevages durables et locaux dans la commande publique et la restauration collective
- Valorisation des prairies naturelles, installation d'éleveurs pâturant sur les terres des collectivités...

• Rôle des filières / entreprises / exploitations :

- Structuration de filières et valorisation économique
- Labels, primes et contractualisation des produits issus de l'élevage durable
- Investissement dans la R&D et l'innovation, ainsi que le conseil et le transfert

• Rôle de l'Etat :

- Soutien à la filière biométhane
- Veiller au respect des préconisations EGALIM et de la loi climat et résilience dans les cantines
- Aides de la PAC en faveur des prairies et de l'élevage durable
- Accompagnement à la modernisation et la transition de l'élevage – plan de souveraineté élevage durable

• Rôle des citoyens :

- Prendre en compte les repères nutritionnels du plan national nutrition santé
- Diversifier ses sources de protéines en intégrant des légumineuses dans ses menus
- Choisir des produits issus de l'élevage durable
- S'engager collectivement (ex : aller à la rencontre des éleveurs de son territoire pour les aider à faire connaître leur travail et leurs produits aux habitants du territoire)

Agriculture

Levier : Bâtiments et machines agricoles

Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur la sortie des énergies fossiles et une meilleure efficacité énergétique pour les bâtiments et engins agricoles

Enjeu : Les émissions des engins et chaudières dans l'agriculture (combustion d'énergie fossile pour les tracteurs, serres/abris, bâtiments d'élevage) représentent 3% des émissions nationales, soit autant que le transport maritime et aérien international (valeurs 2021)

Cible nationale et implications

Constat : Les émissions des engins, moteurs et chaudières dans l'agriculture ont baissé de seulement 7% depuis 2010

Cible 2030 : **Baisse de 20% des émissions en 2030 par rapport à 2019**

Solutions :

- Récupération de chaleur ex. méthaniseurs
- Efficacité énergétique des nouveaux engins et bâtiments
- Carburants alternatifs pour les tracteurs (technologies cependant moins matures) : Bio-GNV, B100/biocarburants liquides, électrique...
- Géothermie pour les serres

Clé de répartition territorialisation

Régional et départemental

Clé de répartition : Surface agricole utile (SAU)

Source : AGRESTE - [Lien](#)

Agriculture

Levier : Bâtiments et machines agricoles Rôle des acteurs et principales mesures existantes

• Rôle des collectivités :

- Accompagnement des agriculteurs dans la rénovation de leurs équipements et bâtiments notamment via les aides de la PAC (FEADER)

• Rôle des filières / entreprises / exploitations :

- Structuration de filières et contractualisation pour relocaliser des productions locales de Fruits & Légumes
- Investissement dans la R&D et les innovations.
- Mise en place d'investissements collectifs

• Rôle de l'Etat :

- AMI et AP : « Equipements pour la 3e révolution agricole » visant à identifier des matériels performants notamment en matière énergétique », « Financement des préséries d'agroéquipements automatisés ou intelligents », « Innover pour réussir la transition agroécologique » portant notamment sur les agroéquipements
- Plans de souveraineté fruits et légumes (Décarbonation des serres agricoles)
- Financement de la conversion aux biocarburants d'engins agricoles et de l'innovation

• Rôle des citoyens :

- Néant

Agriculture

Levier : Agriculture biologique et de HVE

Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : Le levier porte sur le développement de l'agriculture biologique et le déploiement du référentiel Haute Valeur Environnementale (HVE)

Enjeu :

- L'agriculture biologique repose sur une gestion agricole durable qui exclut notamment les OGMs et restreint l'utilisation des produits chimiques de synthèse (engrais, pesticides)
- La Haute Valeur Environnementale garantit que les pratiques agricoles mises en œuvre sur l'ensemble de l'exploitation préservent les écosystèmes et limitent les pressions sur l'environnement (biodiversité, eau, protection des cultures et fertilisation)
- Ce sont deux dispositifs publics visant à mettre en valeur les produits agricoles plus respectueuses de l'environnement, mais suivant des cadres de certification différents

Cible nationale et implications

Constat :

- Après une croissance de 10%/an dans les années 2010, la conjoncture actuelle montre un ralentissement de la dynamique de conversion en agriculture biologique et une hausse des déconversions
- Les certifications HVE augmentent régulièrement à un rythme qu'il convient de conforter.

Cible 2030 :

- **21% de la surface en AB** (contre 10,2% aujourd'hui)
- **50 000 exploitations** certifiées HVE (contre 37 000 aujourd'hui, soit 8% de la surface agricole)

Clé de répartition territo.

Agriculture biologique : non applicable. Des objectifs à l'initiative des territoires existent parfois

HVE : Une répartition indicative du nombre d'exploitations à certifier est proposée au prorata du nombre total d'exploitations du territoire

Agriculture

Levier : Agriculture biologique et de HVE

Rôle des acteurs et principales mesures existantes

• Rôle des collectivités :

- Installation des producteurs en AB ou HVE sur les propriétés des collectivités (ex. bail rural environnemental et clause AB)
- Identification des priorités de production du territoire afin de soutenir un développement équilibré entre l'offre et la demande
- Appui aux projets territoriaux pour encourager les engagements dans la production AB ou HVE
- Création et animation des ateliers d'éducation à l'alimentation biologique dans les écoles (ex. ateliers cuisine, des espaces potagers, etc.)

• Rôle des filières / entreprises / exploitations :

- Contractualisation pour valoriser de l'amont à l'aval la transformation et la distribution de produits agricoles bio et HVE
- Garantir une place plus importante aux produits issus de ces modes de production dans les rayons de la distribution et dans les plats proposés en restauration

• Rôle de l'Etat :

- Aides financière à la filière Bio : aide à la conversion, crédit d'impôt, Fonds avenir bio
- Rémunération supplémentaire des agriculteurs bio et HVE via les différents niveaux de l'écorégime (voie des certifications)
- Respect de la réglementation et des objectifs EGALIM (part du bio dans les achats des cantines publiques) et LRC (cantines privées)
- Financer la communication pour stimuler la demande

• Rôle des citoyens :

- Consommation de produits issus de l'agriculture bio et HVE
- S'engager collectivement (ex : aller à la rencontre des agriculteurs bio de son territoire pour les aider à faire connaître leur travail et leurs produits aux habitants du territoire)

Agriculture

Levier : Réduction de l'usage des produits phytosanitaires

Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires (insecticides, herbicides et fongicides...) dans l'agriculture

Enjeu : L'utilisation de produits phytosanitaires constitue un enjeu

- De santé (agriculteurs, consommateurs)
- De biodiversité et ressources : contamination des eaux, menace pour les insectes pollinisateurs...
- De protection des cultures

Le principal défi est de diminuer leur recours tout en continuant à assurer un niveau de production agricole élevé et en limitant la prise de risque pour l'agriculteur

Cible nationale et implications

Constat : L'utilisation des produits phytosanitaires est stable depuis 2020 après une baisse de 10% par rapport à 2015-2017. Une baisse de 87% s'observe depuis 2016 sur les substances les plus dangereuses (CMR1¹)

Cible 2030 : **baisse de 50% des usages** (Ecophyto 2030 – sous réserve de validation)

Solutions :

- A l'échelle de la plante : biocontrôle, choix des semences, ...
- A l'échelle de la parcelle : techniques alternatives (ex. désherbage mécanique), agriculture de précision (outil d'aide à la décision), évolution du système de culture (diversification des rotations, couverture du sol,...)

Clé de répartition territo.

Non applicable dans l'attente de la territorialisation de la stratégie Ecophyto 2030, une fois celle-ci adoptée

Agriculture

Levier : Réduction de l'usage des produits phytosanitaires

Rôle des acteurs et principales mesures existantes

• Rôle des collectivités :

- Inclusion des critères liés à la réduction des produits phytosanitaires dans les achats de la collectivité
- Cartographie des habitats naturels favorables aux insectes pollinisateurs et les zones à fort enjeux de conservation
- Intégration de l'enjeu phytosanitaire aux DOCOB et à l'accompagnement des gestionnaires de sites Natura 2000

• Rôle de l'Etat :

- Recherche, innovation, transfert et formation
- Subventions aux mesures agroécologiques et équipements
- Financement de projets de territoires, associant amont et aval des filières
- Soutien aux filières à bas niveaux d'intrants (ex. agriculture AB)
- Dispositif CEPP (certificat d'économie des produits phytosanitaires)

• Rôle des filières / entreprises / exploitations :

- Participation au plan de recherche d'alternatives mené par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- Favoriser le transfert des innovations et le conseil
- Fourniture ou soutien à l'acquisition de matériel participant à la production à bas niveau d'intrants
- Structuration de filières à bas niveaux d'intrants et de filières de diversifications

• Rôle des citoyens :

- Soutien des démarches de réduction de produits phytosanitaires dans leurs achats

Alimentation

Levier : Respect d'Egalim pour la restauration collective

Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier vise à suivre le respect de récentes prescriptions législatives (lois Egalim, Climat et Résilience), qui imposent obligatoirement depuis 2022 pour la restauration collective :

- 50% de produits durables et de qualité
- Parmi ces produits, 20% de produits bios

Enjeu (2019) : en France, l'Agence Bio évaluait à 4,5% la part de bio en restauration collective.

Cible nationale et implications

Constat : la plateforme « Ma Cantine » a vocation à recueillir les données permettant d'évaluer le respect de cette obligation. Malgré un taux de renseignement insuffisant, il semble que, à date, l'obligation ne soit respectée que dans de rares cas (taux de Bio estimé à 13,1% pour 2022 sur les télédéclarants)

Cible 2030 : 100% de respect des obligations légales dans tous les lieux de restauration collective

Solutions :

Promouvoir l'utilisation de «Ma Cantine»
Renforcer l'accompagnement des cantines : soutien financier, partage de bonnes pratiques, aide au suivi des achats, formation des cuisiniers etc...

Clé de répartition territorialisation

Respect de la cible de 100% des obligations légales

Alimentation

Levier : Respect d'Egalim pour la restauration collective

Rôle des acteurs et principales mesures existantes

• Rôle des collectivités :

- Promotion de légumineuses, produits bio et issus de circuits courts dans la commande publique et la restauration collective (écoles, collèges et lycées notamment)
- Mise en place de centrales d'achat pour favoriser les produits locaux, déploiement de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Mise en application du menu végétarien et expérimentation de l'option végétarienne quotidienne en cas de choix multiple

• Rôle des filières / entreprises :

- Participer aux Projets Alimentaires Territoriaux
- S'inscrire sur « Ma cantine » pour les restaurations collectives du secteur privé

• Rôle de l'Etat :

- Mobilisation des collectivités territoriales, à travers le renforcement de l'aide à la tarification sociale des cantines rurales
- Déploiement de « Ma cantine », comme outil central d'information et d'accompagnement, avec une rénovation du parcours utilisateur, une mise en avant de l'outil gratuit de suivi des achats, d'un outil de diagnostic pour lutter contre le gaspillage, d'outils pour les menus végétariens, etc...
- Déploiement des PAT

• Rôle des citoyens :

- S'informer sur « Ma cantine » sur les lieux de restauration collective fréquentés
- S'intéresser à l'alimentation proposée dans les lieux de restauration collective (origine, etc..)

Mieux se nourrir

**Les enjeux en région
Bourgogne-Franche-
Comté**

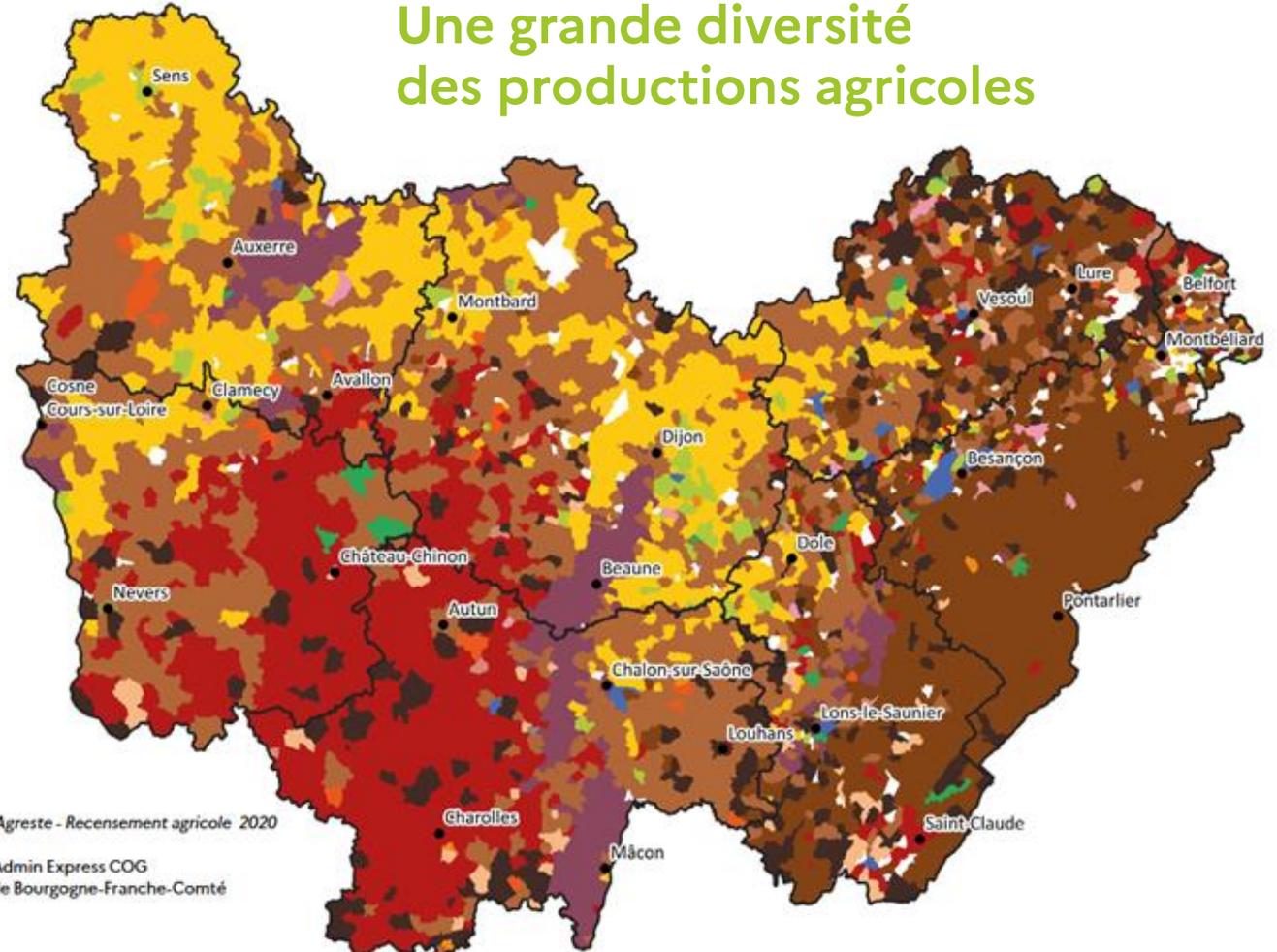


Mieux se nourrir

Constat régional

Des atouts exposés
à plusieurs risques

Une grande diversité
des productions agricoles



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

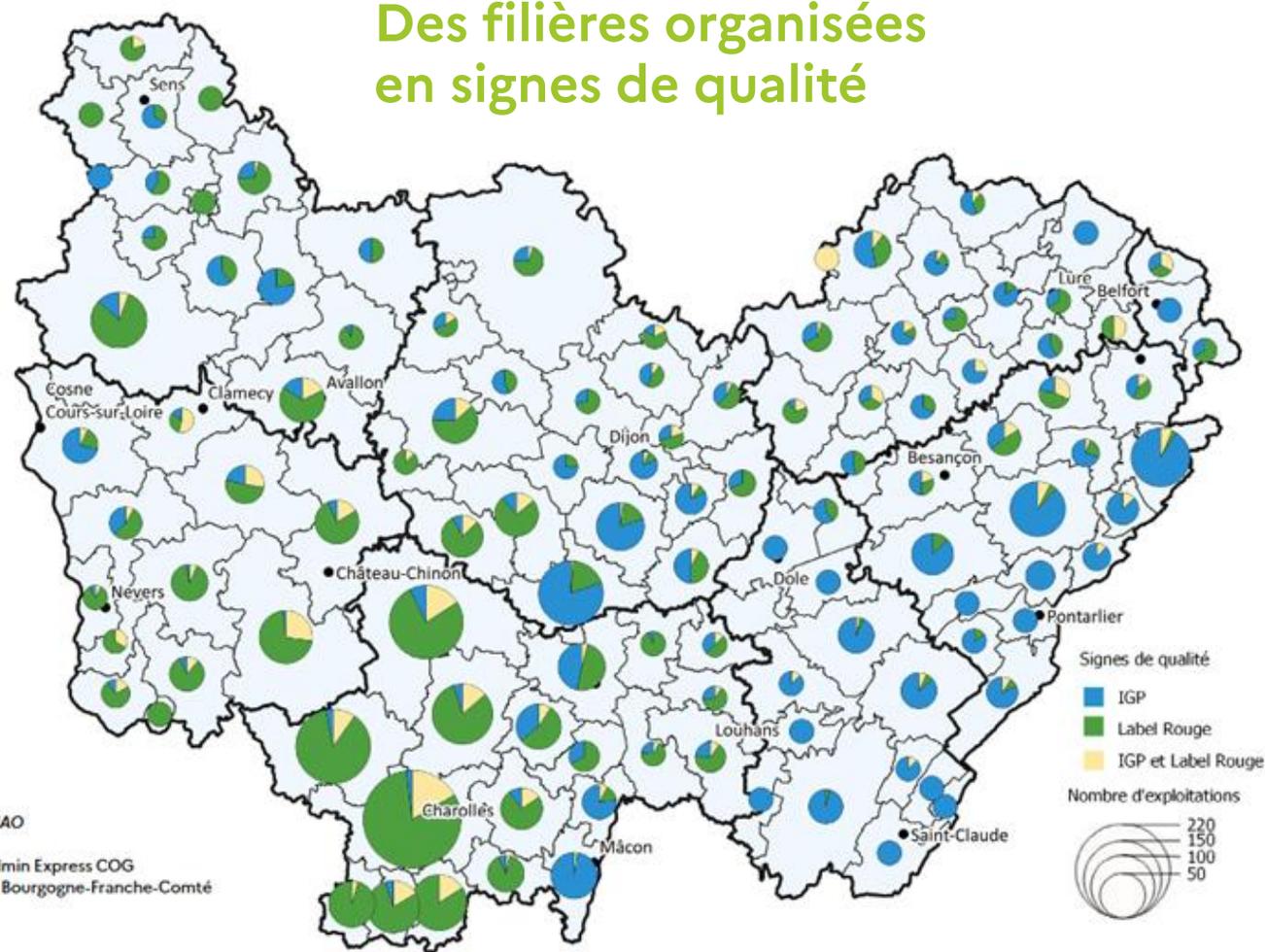
© IGN - Admin Express COG
DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

Mieux se nourrir

Constat régional



Des filières organisées en signes de qualité



Mieux se nourrir

Constat régional

Les restaurations collectives en BFC ont servi plus de 110 millions de repas en 2021. 22% de produits achetés possèdent un label bio, de qualité ou durable.

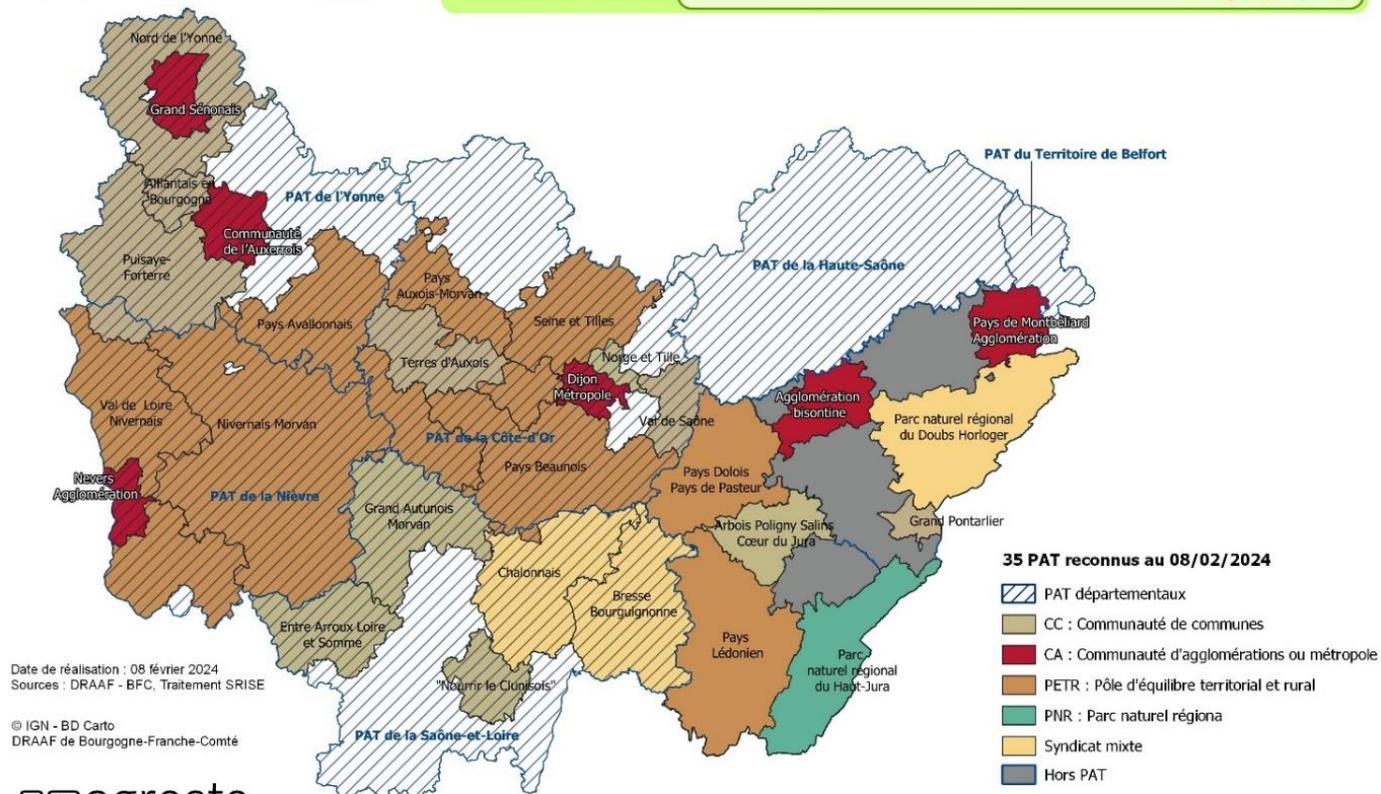
Freins : coût des produits/inflation et disponibilité des produits (notamment en fruits et légumes).

Un achat de proximité bien présent : 20 % des achats proviennent du département ou du département voisin (notamment les achats de viande bovine).



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Les PAT départementaux et locaux de Bourgogne-Franche-Comté



Date de réalisation : 08 février 2024
Sources : DRAAF - BFC, Traitement SRISE

© IGN - BD Cartho
DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté



Note : La CA de Nevers est également concernée par le PAT du PETR Val de Loire Nivernais
La CC des Terres d'Auxois est également concernée par le PAT du PETR du Pays de l'Auxois et du Morvan Côte-d'Or

Mieux se nourrir

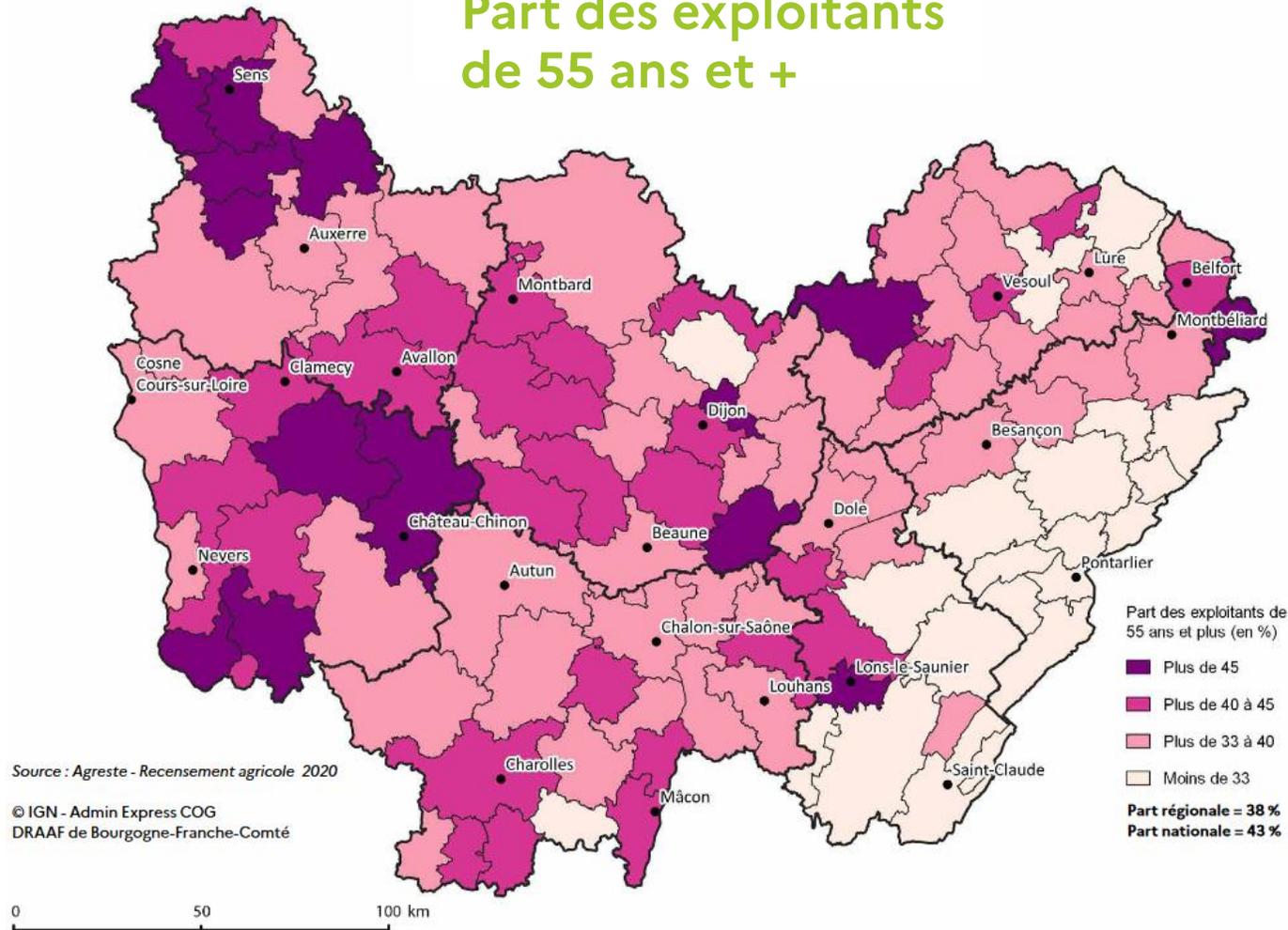
Constat régional

Des atouts exposés à plusieurs risques

La très grande diversité des productions agricoles de la Région est affectée par :

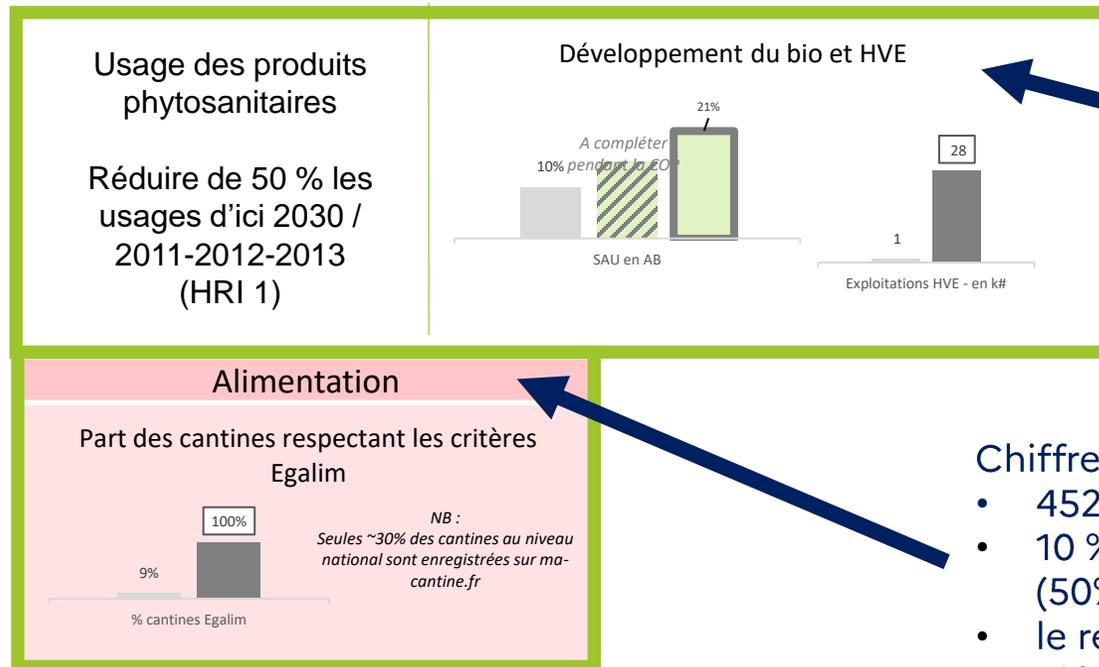
- un renouvellement des générations difficile à garantir,
- une ressource en eau fragile, tant sur la quantité que sur la qualité,
- un risque sanitaire non négligeable,
- des filières de qualité fragilisées par l'évolution des prix.

Part des exploitants de 55 ans et +



Mieux se nourrir et biodiversité

Des leviers de préservation de la biodiversité et des ressources...



250 000 ha déclarés AB pour 3 500 exploitations une très forte réduction des conversions

Chiffres BFC en 2023 (campagne 2024) :

- 452 cantines ont répondu sur 3639 recensées,
- 10 % ont atteint l'objectif de la loi Egalim (50% produits durables et de qualité dont 20%bio),
- le reste présente 26% de produits durables dont 10% en produits bio.

Mieux se nourrir et décarbonation



Levier : **MAEC** (fertilisation azotée/ élevage durable/ bâtiments)

- . les MAEC gérées par l'État,
- . fortes contributions des agences de l'Eau,
- . aides FEADER gérées par la Région.

Levier : **Gestion des haies**

- . environ 400 km de haies plantées en 18 mois grâce à FR
- . Obj France 2030 = 570 km/an

Levier : **Gestion des prairies - élevage**

- . prairies permanentes = 47% de la SAU 2022
mais en légère baisse depuis 2018

Mieux se nourrir et décarbonation



Levier : pratiques stockantes

62% des terres arables
en techniques culturales simplifiées



-17% de surfaces
labourées 2010/2020

Mieux se nourrir les actions envisageables



En BFC :
1145m²
artificialisés/habitants
(moyenne nationale
775 m²/hab)

Mieux se nourrir c'est développer une alimentation de qualité tout en accompagnant une transition progressive vers un modèle plus durable

En préservant la disponibilité des sols agricoles péri-urbains et de l'eau.

En développant l'autonomie fourragère des élevages basée sur la production de légumineuses.

En développant les synergies entre les exploitations d'élevage et de polyculture.

En protégeant les productions des risques sanitaires (peste porcine, tuberculose bovine, ...).

En préservant la création et le partage de la valeur au niveau local (filière engraissement,...).

En développant les infrastructures de transformation, de stockage et autre logistique.

Mieux se nourrir

les actions envisageables



En BFC :

35 PAT

(février 2024)

Mieux se nourrir se termine par favoriser la consommation locale

En développant les PAT et en les rendant davantage systémique (nutrition, santé, envrtv, justice sociale, pratiques agricoles et de transformations alimentaires plus vertueuses).

En améliorant l'approvisionnement en produits locaux et Egalim de la restauration collective.

En préservant et développant les filières locales et les filières sous signe de qualité.

En développant l'éducation à l'alimentation (nutrition, santé, éveil au goût , saisonnalité, programmes « Eveil au goût » , « Crokybouge » par exemple).

Mieux se nourrir les actions envisageables

Les objectifs annuels
de la PE
en plantations de haies
dépassent
les réalisations
du plan de relance

Le plan prévoit
des cheptels
moins importants
en 2030 qu'en 2019
mais à un rythme de baisse
3 fois plus faible
qu'actuellement

Mieux se nourrir c'est Mieux préserver
pour accompagner la transition progressive
de l'agriculture vers un modèle plus durable :

En soutenant l'élevage afin de préserver les prairies.

En développant les haies dans la région.

En accompagnant les autres pratiques stockantes
(cultures intermédiaires, agroforesterie...).

En favorisant une alimentation durable et de qualité.

Mieux se nourrir

Témoignages

- Quelle vision des enjeux ?
- Quels freins à lever ?
- Quelles propositions concrètes ?

Pour aller plus loin

Echanges via le chat
en ligne

RDV sur le site internet dédié

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr/>

